

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N ° AS65

présenté par

M. Descoeur, M. Brigand, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, Mme Petex, M. Ceccoli, M. Taite,
M. Ray, M. Bony, M. Fabrice Brun, M. Boucard et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.